

POLITIQUE ESG

Octobre 2021

ACCORINVEST 

ACCORINVEST 

MOT DU CEO



Dans un monde de plus en plus interconnecté, où les actes individuels ont un impact direct sur le bien-être et le développement de toute la planète, nous ne pouvons pas ignorer les enjeux environnementaux et sociétaux auxquels notre société est confrontée.

Le succès des entreprises dépend de leur capacité à faire face à ces défis, à être résilientes aux changements et à jouer un rôle actif dans une transition devenue incontournable.

Ayant pris la mesure de ces défis, et de la rapidité avec laquelle ils évoluent, AccorInvest doit assumer ses responsabilités en tant qu'investisseur, propriétaire et exploitant hôtelier, en développant son activité de manière responsable.

A travers sa stratégie ESG, AccorInvest matérialise son ambition et définit une feuille de route spécifique qui rassemble l'ensemble des collaborateurs.

Par ses actions, AccorInvest a pour ambition d'être la référence en termes d'ESG (Environnement, Social et Gouvernance). J'invite donc chacun et chacune d'entre vous à lire ce document, à se l'approprier, et à contribuer aux ambitions d'AccorInvest.

Grâce à notre modèle économique innovant, je suis convaincu de notre capacité à réinventer l'hospitalité de demain – une hospitalité conforme aux besoins de notre société.

Gilles Clavié
Directeur Général, AccorInvest

SOMMAIRE



MOT DU CEO	2
OBJECTIF ET CHAMP D'APPLICATION	4
PRINCIPES ESG D'ACCORINVEST	5
AGIR DE FAÇON RESPONSABLE	6
DÉFINIR DES NORMES SOLIDES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ESG :	6
GARANTIR LA CONFORMITÉ ET UN COMPORTEMENT ÉTHIQUE :	7
INVESTIR DE FAÇON SOCIALEMENT RESPONSABLE :	7
GÉRER LES RISQUES ESG DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT : 7	
RESPECTER LES PERSONNES ET L'ENVIRONNEMENT	8
FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS :	8
RESPECTER L'ENVIRONNEMENT :	9
OFFRIR UNE HOSPITALITÉ POSITIVE	10
OFFRIR UNE EXPÉRIENCE CLIENT UNIQUE :	10
CRÉER UN IMPACT LOCAL :	10
MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE ET SUIVI	12

OBJECTIF ET CHAMP D'APPLICATION



« ESG » désigne les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance essentiels pour mesurer la performance d'une entreprise en matière de développement durable. Ces critères permettent de mieux évaluer sa capacité à créer de la valeur sur le long terme.

Intégrer les critères ESG dans la stratégie et les opérations de l'entreprise signifie agir de façon éthique et transparente, respecter la loi et prendre en compte les préoccupations d'ordres social et environnemental.

Cette Politique énonce les principes et aspirations ESG d'AccorInvest, qui sont valables pour toutes les activités développées par le Groupe. Par conséquent, ils impliquent une responsabilité transversale, qui s'étend des organes de direction aux partenaires du Groupe.

Cette politique a donc pour objectif de sensibiliser tous les collaborateurs d'AccorInvest aux principes ESG du Groupe et de les accompagner dans leur travail quotidien.

Cette Politique est coordonnée et vient supporter d'autres documents,¹ garants de l'engagement d'AccorInvest en faveur du développement durable, notamment :

- Charte Éthique d'AccorInvest
- Charte Sociale d'AccorInvest
- Guidelines ISR d'AccorInvest
- Charte Achats Responsables d'AccorInvest

¹ Ces documents sont en cours d'élaboration et seront publiés prochainement.

PRINCIPES ESG D'ACCORINVEST



La stratégie ESG d'AccorInvest impacte l'ensemble des activités du Groupe, en tant qu'investisseur, propriétaire et exploitant hôtelier. Elle repose sur trois piliers, huit engagements et dix-neuf défis qui témoignent de l'engagement fort du Groupe en faveur du développement durable.

Agir de façon responsable	Respecter les personnes et l'environnement	Offrir une hospitalité positive
<ul style="list-style-type: none"> • Définir des normes pour une gouvernance solide, au service des relations avec les investisseurs. • Garantir la conformité, faire preuve de transparence et adopter un comportement éthique dans toutes nos activités. • Investir de façon socialement responsable, en intégrant les critères ESG dans le processus d'investissement. • Gérer la chaîne d'approvisionnement d'AccorInvest en surveillant les risques ESG et en diffusant les bonnes pratiques à tous les maillons de la chaîne de valeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le bien-être des collaborateurs et leur assurer un environnement de travail respectueux de leurs droits et propice à leur développement personnel et professionnel. • Réduire l'impact environnemental d'AccorInvest et protéger notre climat en systématisant la certification des hôtels, en encourageant les pratiques de l'économie circulaire, en protégeant la biodiversité et en réduisant notre empreinte carbone. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux clients une expérience unique en garantissant service et confort, en promouvant des services innovants pour améliorer le bien-être, en assurant une meilleure accessibilité des hôtels et en proposant une alimentation durable. • Respecter les communautés où nous opérons en privilégiant l'emploi local, en soutenant les projets et associations locaux, et en promouvant la flexibilité et l'innovation pour créer des espaces hôteliers multifonctionnels qui profitent aux clients comme aux populations locales.

Illustration 1 : Stratégie ESG d'AccorInvest – 3 piliers, 8 engagements, 19 défis

AGIR DE FACON RESPONSABLE



env. 1,3 Md €
DE CA

850
HÔTELS

28
PAYS

26 000
TALENTS

AccorInvest entend faire preuve d'une grande transparence et d'une éthique irréprochable, tout en contribuant à promouvoir des relations responsables avec l'ensemble de ses partenaires commerciaux. Pour atteindre cet objectif, AccorInvest a pris les engagements suivants :

DÉFINIR DES NORMES SOLIDES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ESG :

Le Groupe a mis en place une structure mondiale de gouvernance ESG afin de s'assurer que les objectifs et les principes du Groupe sont respectés et appliqués à l'échelle de toute l'organisation.

Cette structure doit garantir la cohérence entre la stratégie ESG et la stratégie mondiale du Groupe, permettre l'adaptation des principes ESG au contexte local et servir les relations avec les investisseurs.

Pour garantir le bon fonctionnement des organes de gouvernance, un ensemble de **règles de gouvernance** a été défini.

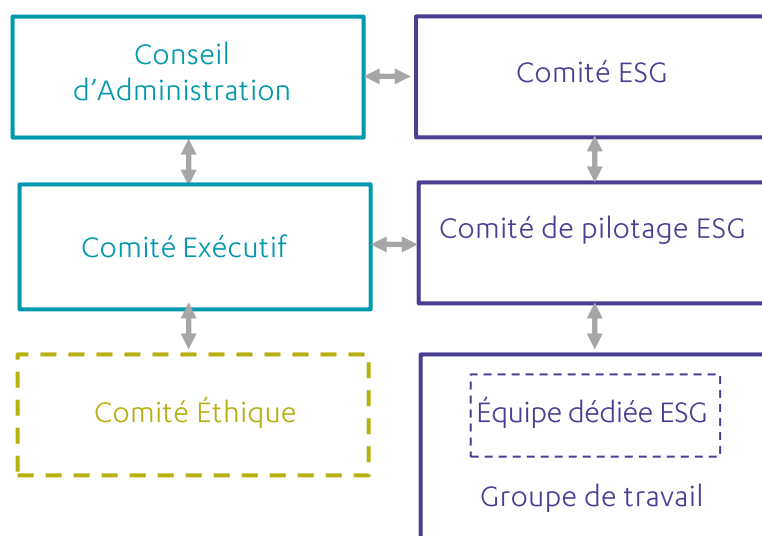


Illustration 2 : Structure de gouvernance ESG

GARANTIR LA CONFORMITÉ ET UN COMPORTEMENT ÉTHIQUE :

Se conformer à la réglementation est essentiel pour réaliser les ambitions du Groupe. Ce défi est d'autant plus important à l'heure où les mesures touchant les entreprises privées ne cessent de se durcir. AccorInvest s'engage à respecter l'ensemble des lois qui s'appliquent à ses activités et attend de tous ses collaborateurs qu'ils fassent de même.

Il est important de souligner que les engagements d'AccorInvest ne se limitent pas au respect des lois, puisque le Groupe met en place des normes solides en matière d'éthique et de transparence. Avec la Charte Éthique du Groupe, AccorInvest souhaite guider ses collaborateurs dans leur travail à travers des principes éthiques partagés. Ces principes doivent être respectés par tous les collaborateurs et partenaires commerciaux d'AccorInvest.

INVESTIR DE FAÇON SOCIALEMENT RESPONSABLE :

Les critères ESG doivent être pris en compte dès la phase d'investissement pour s'assurer que les décisions du groupe sont alignées avec ses valeurs ESG. Cette approche permet aussi d'être mieux armés face au durcissement de la réglementation en matière d'ESG et à la hausse du coût des ressources, mais aussi de gérer les risques de façon plus globale. En outre, des actifs performants sur le plan ESG sont essentiels pour atteindre l'excellence opérationnelle des hôtels.

À cet égard, AccorInvest s'est engagé à évaluer la performance ESG de ses actifs et à intégrer les critères ESG pour prendre les meilleures décisions d'investissement – une approche valable aussi bien pour les nouvelles constructions, que les acquisitions ou les rénovations.

Afin d'accompagner les décideurs et les gestionnaires d'actifs dans cette démarche, AccorInvest a rédigé les **Guidelines ISR** (investissements socialement responsables) et développé un **outil d'évaluation ESG**.

GÉRER LES RISQUES ESG DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT :

Le Groupe reconnaît que, pour respecter ses engagements en faveur du développement durable, il ne peut ignorer les impacts générés au niveau de la chaîne de valeur.

Pour être certain que les normes ESG d'AccorInvest sont aussi respectées au cours du processus d'achat, le Groupe a rédigé une charte (**Charte Achats Responsables**) énonçant les principes ESG qui régissent ce processus.

Ces principes s'articulent autour de quatre thématiques :

- Conformité et éthique
- Environnement
- Droits humains
- Santé et sécurité

La Charte Achats Responsables doit être respectée par tous les collaborateurs intervenant dans le processus d'achat et tous les fournisseurs d'AccorInvest, y compris l'opérateur hôtelier.

RESPECTER LES PERSONNES ET L'ENVIRONNEMENT



26 000 TALENTS dont 1 000 au SIÈGE DU GROUPE	28 PAYS 92 % En EUROPE	857 HÔTELS 131 856 CHAMBRES	1 069 815 941 kWh D'ÉNERGIE CONSOMMÉE (2019)
---	---------------------------------	--------------------------------------	---

AccorInvest s'efforce d'exercer ses activités de façon durable, en favorisant le développement et le bien-être de ses collaborateurs et en travaillant constamment à la réduction de son empreinte environnementale.

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS :

Le Groupe entend créer, avec ses collaborateurs, un environnement de travail où leurs droits sont respectés, où l'innovation et l'entrepreneuriat sont valorisés et où les possibilités d'évolution sont illimitées. Pour y parvenir, le Groupe s'est fixé quatre lignes d'action :

- Attirer et fidéliser les talents, et encourager leur développement avec de nouveaux outils et des plans de carrière individuels susceptibles de permettre aux collaborateurs de continuer à s'épanouir professionnellement et personnellement tout au long de leur parcours chez AccorInvest.
- Garantir la diversité et l'inclusion en offrant l'égalité des chances dès le recrutement et une culture de travail respectueuse des droits de chacun.
- Préserver la santé et la sécurité de tous les collaborateurs et promouvoir le bien-être au travail en prenant en compte les préoccupations et les exigences des collaborateurs lors de l'élaboration des politiques et des actions du Groupe.

- Renforcer l'engagement des collaborateurs en faveur de l'ESG et contribuer à l'émergence d'une culture ESG en formant l'ensemble des collaborateurs aux enjeux d'une gestion socialement responsable, en les impliquant dans les projets ESG, ainsi qu'en partageant les dernières pratiques ESG. pour s'assurer que les valeurs du développement durable sont bien ancrées dans l'organisation.

Les valeurs d'AccorInvest en matière de relations et de dialogue sociaux sont décrites dans la [Charte Sociale](#).

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT :

La préservation de l'environnement est l'un des grands enjeux de notre société. Une action coordonnée s'impose pour limiter la pression sur les ressources, réduire les émissions mondiales et gérer les tonnes de déchets générés chaque jour. Conscient de ces difficultés, AccorInvest s'engage à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement en respectant quatre engagements :

- Réduire l'empreinte carbone d'AccorInvest et encourager l'adaptation au changement climatique, en élaborant une stratégie carbone ambitieuse pour l'ensemble de ses activités.
- Mettre en œuvre un système global de gestion environnementale permettant de systématiser la certification des hôtels, afin de garantir l'application des normes opérationnelles les plus élevées dans tous les actifs d'AccorInvest.
- Promouvoir les pratiques de l'économie circulaire pour construire, rénover et exploiter les hôtels de manière innovante et plus responsable, notamment en créant des concepts flexibles qui permettent le réemploi des produits et des matériaux et en réduisant, réutilisant et recyclant les déchets de construction.
- Préserver et renforcer la biodiversité dans l'environnement immédiat de nos hôtels.

OFFRIR UNE HOSPITALITÉ POSITIVE



123 020
CHAMBRES (2019)

74,55 %
DE TAUX
D'OCCUPATION
(2019)

52 548 692
CLIENTS
(2019)

AccorInvest entend offrir une expérience client unique et contribuer au développement économique local, mais aussi être acteur de la ville durable en tissant des liens avec ses habitants et en contribuant à améliorer leur bien-être.

OFFRIR UNE EXPÉRIENCE CLIENT UNIQUE :

Les clients sont la première priorité d'AccorInvest. Le Groupe s'engage à créer et gérer des hôtels accueillants, où chacun se sent en sécurité. Pour atteindre cet objectif, nous avons défini quatre lignes d'action :

- Veiller au confort des clients en respectant les normes les plus strictes en matière de santé de sécurité et d'ergonomie. Nous nous efforçons notamment d'optimiser la qualité de l'air intérieur, le confort acoustique et thermique.
- Favoriser l'innovation pour améliorer le bien-être des clients en suivant deux axes majeurs : la digitalisation des hôtels et les initiatives liées à la biophilie.
- Améliorer l'accessibilité des hôtels non seulement pour qu'il ne subsiste aucun obstacle aux personnes à mobilité réduite, mais aussi pour réserver le meilleur accueil à tous.
- Proposer, lorsque c'est possible, une offre de restauration locale et durable bénéfique à la santé et au bien-être des clients.

CRÉER UN IMPACT LOCAL :

AccorInvest a pour ambition d'être un acteur majeur de la vie locale. Pour ce faire, le Groupe entend :

- favoriser l'emploi local pour contribuer au bien-être des populations locales ainsi qu'au développement de l'économie locale ;

- s'engager localement dans des projets et des associations pour répondre aux besoins spécifiques des populations locales et promouvoir les initiatives communautaires ;
- encourager la flexibilité et l'innovation pour créer des espaces et des services hôteliers multifonctionnels profitables aux clients comme aux populations locales. AccorInvest est convaincu qu'un hôtel peut offrir bien plus qu'un hébergement.

MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE ET SUIVI



Afin de garantir la mise en œuvre effective de cette politique, AccorInvest a mis en place plusieurs outils, comme la formation, les actions de sensibilisation ou le reporting annuel sur les indicateurs clés de performance. Le Groupe rappelle en outre que chaque manager a aussi un rôle clé à jouer.

RÔLE DU MANAGER

Les managers ont pour mission de montrer l'exemple et de promouvoir les engagements de la Politique auprès de leurs équipes. Ils veillent au respect de ces engagements et restent disponibles pour répondre aux questions des membres de leur équipe.

En cas de doute, ils sollicitent l'avis d'un membre du comité ESG.

FORMATION ET SENSIBILISATION

Les collaborateurs doivent connaître et comprendre les principes énoncés dans cette politique pour pouvoir les appliquer correctement, dans leur travail quotidien.

AccorInvest les accompagne dans cette démarche avec des communications, des formations et des actions de sensibilisation.

REPORTING ESG

Pour chacun des principes exposés, AccorInvest a défini des actions, des indicateurs clés de performance et des objectifs spécifiques.

Ces derniers sont régulièrement actualisés afin de refléter l'évolution des enjeux environnementaux et sociétaux auxquels est confronté le Groupe.

Ils sont collectés chaque année et figurent dans le rapport annuel du Groupe, qui fait l'objet d'un suivi par le Comité ESG.

COMITÉ DE PILOTAGE ESG

Le Comité de pilotage ESG est chargé du suivi de la mise en œuvre de la Politique ESG du Groupe.

À ce titre, il doit :

- s'assurer de la prise en compte des objectifs ESG dans la stratégie du Groupe ;
- s'assurer de la cohérence entre la stratégie ESG et la stratégie du Groupe ;
- arbitrer les éventuels conflits en matière d'ESG ;
- examiner et approuver les principaux documents et politiques ESG ;
- rendre compte au Comité exécutif et veiller à la qualité des relations avec les investisseurs.

Le Comité de pilotage ESG est composé des membres du Conseil Executif:

- Gilles Clavié, Directeur Général Groupe
- Corinne Fornara, Directrice Finance Groupe
- Jairo Gonzalez, Secrétaire Général Groupe
- Olivier Daguzan, Directeur des Opérations Groupe
- Étienne de la Roncière, Directeur Asset Management

Fonctionnement du Comité de pilotage ESG :

- Au moins trois réunions doivent être organisées au cours de chaque exercice.
- Le taux moyen minimum de participation aux trois réunions doit être de 80 %.
- Le Comité ESG doit soumettre un rapport d'avancement au Comité exécutif au moins deux fois par exercice (en fin de semestre).
- Les membres de l'équipe dédiée ESG ont le statut d'invités permanents au Comité ESG.